

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le 
ID : 974-249740101-20260907-2026_055_BC_15A-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 10
Nombre de représentés : 3
Nombre d'absents : 3

Secrétaire de séance : M. Eric RENE

OBJET

AFFAIRE N°2026_055_BC_15A
*Plan de financement prévisionnel des
opérations de modernisations des
réseaux humides 2026 sur le périmètre
de la commune de La Possession*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Irchad OMARJEE - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - M. Eric RENE - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Henry HIPPOLYTE - M. Freddy BOYER - M. Daniel PAUSE

Nombre de votants : 13

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
1 septembre 2026

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/09/2026

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Karim JUHOOR - Mme Manon VINCELOT

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mr Erick FONTAINE procuration à M. Freddy BOYER

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2026

AFFAIRE N°2026_055 BC 15A : PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS DE MODERNISATIONS DES RÉSEAUX HUMIDES 2026 SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNE DE LA POSSESSION

Le Président de séance expose :

Contexte

Dans le cadre de sa compétence en matière d'eau potable, le Territoire de l'Ouest poursuit son programme pluriannuel de renouvellement et de modernisation des réseaux sur la commune de La Possession.

À ce titre, des travaux sont réalisés sur différents secteurs du centre-ville (Cité Duclos) et de Ravine à Malheur (Chemin Tamarin Sarda). Ces secteurs sont desservis par des réseaux anciens constitués de canalisations vétustes présentant des fuites récurrentes et nécessitant des interventions régulières de réparations.

Cette opération s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la performance du réseau, de sécurisation de l'alimentation en eau potable des usagers et de préservation durable de la ressource.

Présentation de l'opération

Les travaux de modernisation concerneront les réseaux et branchements situés dans les voies suivantes :

Secteur	Voie	Linéaire (m)	Date de pose de réseau	Matériau actuel	Matériau projeté	Pertes estimées (m3/an)
Centre Ville	Rue Anatole France	350	1972	PVC	Fonte	52 560
	Rue Semerle Sainte-Croix	250	1972	PVC	Fonte	
	Rue Eliard Laude	300	1972	PVC	Fonte	
	Rue Jean Jaurès	200	1981	PVC	Fonte	87 600
	Rue Louis Aragon	300	1981	PVC	Fonte	
Ravine à Malheur	Chemin Tamarin Sarda (antennes)	300	2007	PVC	PEHD	17 520
	Total	1 700				157 680

Les travaux consisteront au renouvellement des conduites principales, la reprise des branchements et la réfection de la chaussée concernée par les travaux (au droit des tranchées).

Plan de financement prévisionnel

Le coût total prévisionnel de l'opération globale est estimé à 1 367 200,82 € HT

Opérations	Montant €HT
Rue Anatole France	632 927,99 €
Rue Semerle Sainte-Croix	
Rue Eliard Laude	
Rue Jean Jaurès	360 506,83 €
Rue Louis Aragon	
Chemin Tamarin Sarda (antennes)	373 766,00 €
Total	1 367 200,82 €

Les travaux d'eau potable sont éligibles aux subventions du programme pluriannuel d'intervention 2022-2027 de l'Office de l'Eau Réunion. Il est proposé le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant prévisionnel des travaux (€ HT)	Participation Office de l'Eau			Reste à charge du Territoire de l'Ouest (€ HT)
	Montant des dépenses Eligibles (€ HT)	Taux de participation	Montant de la subvention (€ HT)	
1 367 200,82 €	1 367 200,82 €	50%	683 600,41 €	683 600,41 €

Objectifs poursuivis

Cette opération répond aux objectifs suivants :

- amélioration du rendement du réseau d'eau potable ;
- réduction des pertes par fuites ;
- amélioration des pressions de service ;
- renouvellement patrimonial des infrastructures ;
- sécurisation durable de la distribution ;
- préservation de la ressource en eau.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 27/08/2026.

.

A reçu un avis favorable en Commission Eau, Assainissement et GeMAPI du 10/07/2026.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **APPROUVER** le plan de financement prévisionnel présenté;
- **AUTORISER** le Président à solliciter les subventions de l'Office de l'Eau Réunion;
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au budget annexe de l'eau potable ;

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260907-2026_055_BC_15A-DE

- AUTORISER le Président ou son représentant à signer tout acte lié à cette affaire

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président